



ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE DE ROANNE & DE L'ARRONDISSEMENT

Paraît tous les Dimanches.

DÉSIGNÉ POUR L'INSERTION DES ANNONCES LÉGALES.

Paraît tous les Dimanches

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr.; Six mois, 4 fr.
Un Numéro, 15 centimes.
A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler doivent refuser le journal.

ANNONCES :

Correspondants chargés de les recevoir
A Paris MM. Havas, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5
Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8
A Lyon, chez M. Fournier, rue Confort, 14.
Réclames.
Répétées 3 fois, 20 c. Répétées 6 fois, 45 c.
Annonces ordinaires.
Répétées 3 fois, 15 c. Répétées 6 fois, 40 c.

La publication légale des actes de sociétés est obligatoire, pour l'année 1870, dans les 8 journaux suivants : Le Mémorial de la Loire, le Journal de Montbrison, l'Écho Roannais, le Journal de Roanne, le Courrier de Roanne.
Parlant de Roanne, les lettres sont affranchies à 40 c. pour les communes suivantes : Balbigny, Cheriér, Commelle-Vernay, Cordeille, Leuquy, Nandax, Ouches, Parigny, Pouilly-les-Nonnains, St-Georges, St-Cyr-de-Evrières, St-Maurice, Villemonais, Ville rest, Vougy.

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces, à MM. Marion et Vignat, imprimeurs, place de l'Hôtel-de-Ville.
ON S'ABONNE
A Roanne, chez tous les libraires.
A St-Etienne, chez M. Chevalier, libraire.
A Lyon, chez M. Fournier.
A Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie.

dernière levée de la boîte au bureau.

7 h. du matin. Distribution en ville et service rural
11 h. 50 matin. Balbigny, Montbrison, St-Etienne — Lyon, St-Symphorien, Tarare — Vichy — Clermont Moulins.
5 h. 40 soir. St-Etienne, St-Germain-Laval — Lyon.
6 h. 50 soir. Belmont, Charlieu, Thizy.
7 h. 20. soir. Paris, Clermont, Moulins.
9 h. 20. soir. Lyon, Villefranche, Marseille.
10 h. soir. Lyon — Tarare, Montlagny — St Etienne Montbrison, Feurs, Charlieu, Paris, Clermont

Roanne, le 11 février 1871

L'ASSEMBLÉE

A l'heure où nous sommes, l'Assemblée nationale est formée. On ne connaît encore ni les hommes qui la composent, ni le souffle qui doit l'animer; mais elle existe, et déjà l'atmosphère morale du pays n'est plus la même. On sent que l'âme de la France, égarée et comprimée, va se reconnaître et palpitier; une certaine confiance pénètre les esprits.

On se dit avec soulagement que le temps des gaspillages, des fantaisies, de la dictature est fini; que nous entrons dans la régularité, dans la loi, dans ce vrai gouvernement du pays par le pays que les amis de la liberté réclamaient depuis si longtemps sans pouvoir l'obtenir.

Quelques jours encore, et la France, remise en possession d'elle-même, décidera gravement de ses destinées.

Malgré la hâte avec laquelle elle a dû procéder à ses élections, elle avait pu juger assez mûrement le système de la guerre à outrance et de l'absolutisme administratif pour se prononcer sur le fond des choses, et nous avons la confiance que, dans ces listes bariolées, offertes de tous les côtés à son choix, elle aura su discerner le bon grain de l'abondante ivraie.

Ce que nous voudrions, et ce que nous espérons, c'est une représentation complète du pays, de tous ses intérêts, de tous ses besoins, de ses croyances comme de son industrie, de ses forces morales comme de son commerce et de son travail.

De quoi s'agit-il? Moins de confectionner des lois que de refaire la France elle-même, de relever son âme, de lui rendre cette vitalité morale qui a fait sa grandeur passée et qu'un régime énervant lui a fait perdre.

L'église doit être associée à cette œuvre de restauration suprême et, à côté des hommes d'Etat blanchis dans l'étude et des diplomates expérimentés, des généraux intacts et des magistrats intègres, des penseurs et des industriels, nous voudrions voir des prêtres et des évêques,

des représentants de la plus grande force morale qui soit parmi les hommes et sans laquelle ne saurait vivre aucune société.

La grande Constituante de 89, imitée plus tard par celle de 1848, avait ainsi compris la représentation française, et dans la crise où nous sommes, crise autrement décisive que celle de ces deux époques, car il ne s'agissait alors que de transformations, tandis qu'aujourd'hui l'existence même est en jeu, dans cette crise inouïe, le filial concours de tous les éléments nationaux est indispensable au salut commun.

Beaucoup de noms nouveaux ont été portés sur les listes; beaucoup de talents cachés et inconnus peut-être à eux-mêmes vont se révéler dans l'Assemblée. C'est la réserve de la France qui va donner, et l'Europe pourrait bien être étonnée de ses ressources et de sa puissance.

La France militaire est momentanément épuisée; ses vieux maréchaux, ses anciens cadres, ses soldats corrompus par la garnison, son matériel, tout est brisé, détruit, pulvérisé. — Mais la France politique est intacte; elle s'est même retremée dans l'épreuve, et à toutes les caducités flétries et condamnées, elle va faire succéder de jeunes générations mûries par une terrible expérience et résolues à sauvegarder les biens précieux que compromettent le despotisme et l'anarchie.

Ce n'est pas seulement une Assemblée qui va se réunir; c'est une France nouvelle qui se lève, meurtrie, saignante, mais fière et vigoureuse encore, purifiée par le malheur, animée des sévères et mâles pensées qui font la supériorité des individus et des peuples!

Le télégraphe de l'agence Havas est-il toujours dévoué à M. Gambetta et à ceux qui ne voulaient point d'élections, ou qui ne veulent que des députés républicains?

On serait tenté de le croire, car dans plusieurs des départements où la liste libérale l'emporte, le télégraphe se hâte de mettre le fait sur le compte des Prussiens. La manœuvre est bonne; mais les gens sensés comprendront aisément que les Prussiens n'ont pu jouer qu'un

rôle dans les pays envahis, celui de spectateurs insouciant de nos discordes de partis, et ils ont trop souvent utilisé les rouges pour que ceux-ci puissent faire croire que les Prussiens sont les amis des partis vraiment nationaux et patriotiques.

Une correspondance de Berlin insérée dans le Journal de Genève, dit que les renseignements accueillis par les journaux anglais sur les conditions de la paix sont inexacts, et s'étonne même de la légèreté que ces journaux ont montrée dans cette circonstance. Cette correspondance croit que l'Allemagne maintiendra dans ses demandes, la ligne de Metz, Strasbourg, Belfort comme indispensable pour assurer la sécurité de l'Allemagne contre la France.

A ce propos, nous ferons remarquer, pour la centième fois, que les Allemands travestissent audacieusement l'histoire, et que jamais la France n'a menacé l'Allemagne. Au contraire, dans toutes les guerres qui ont eu lieu jusqu'à ce jour entre les deux pays, c'est l'Allemagne qui nous a attaqués, et ce n'est que pour empêcher ces attaques continuelles que nous avons été souvent obligés de porter la guerre de l'autre côté du Rhin.

Le correspondant du Journal de Genève ajoute :

« C'est à l'Assemblée nationale qui devra se réunir dans une huitaine de jours à Bordeaux, de décider si elle veut accepter ces conditions ou continuer la guerre avec les ressources qui restent à la France. L'Assemblée, ainsi qu'il résulte du texte de la convention du 28 janvier est convoquée pour ce but spécial. Elle va naturellement se prononcer aussi sur la question du gouvernement en France, nommer une commission exécutive ou confirmer le gouvernement actuel. La convention de Versailles, pour éviter l'apparence d'une imixtion du côté allemand dans les affaires intérieures d'un pays étranger, n'a pu faire mention de cette tâche qui, par la nature des choses, sera dévolue à l'Assemblée nationale. Celle-ci, en vertu de la souveraineté nationale et d'où elle dérive, aura peut-être aussi à ratifier ou à infirmer certains décrets de proscription de M. Gambetta et qui ne paraissent approuvés ni par le gouvernement de Paris, ni par le plus grand nombre des journaux français même à Bordeaux. Ici on espère généralement que l'Assemblée, dans sa majorité, sera pacifique. »
Il ne faut pas que les Allemands se fassent

illusion. Jamais l'Assemblée nationale n'acceptera une paix déshonorante. Si M. de Bismarck veut réellement la paix, qu'il s'attache à ne poser que des conditions honorables. Dans ce cas seulement, il trouvera l'Assemblée nationale disposée à discuter ses conditions et à conclure un traité qui mette fin à la guerre.

Nous en répondons au nom des députés que le département de la Loire a eu le bon esprit de se choisir.

LES MENACES

Nous n'avons dit qu'un mot dans notre supplément de dimanche dernier sur les dispositions joviales de notre sous-Préfet à l'égard du grand parti libéral conservateur.

Le sujet est trop intéressant pour que nous l'abandonnions sans l'examiner plus attentivement.

Les hommes du Courrier sont armés ! Gare de devant !

Ils n'ont pas encore osé parler de guillotine; c'est la fusillade qui est leur fait.

Au moins, on n'a pas besoin de jugement pour fusiller quelqu'un sous la glorieuse République que l'on pratique aujourd'hui : on simplifie les rouages. Témoin le commandant Arnaud. Et cependant c'était un républicain celui-là. Que fera-t-on donc aux affreux réactionnaires ?

Nous ne voulons pas reproduire en entier l'article au Courrier de Roanne auquel nous faisons allusion. Ses élucubrations peuvent se résumer ainsi.

« Jusqu'ici on nous a trouvés patients et modérés, mais que l'on touche à la République, que l'on touche à notre liberté individuelle et et l'on verra si nous nous laisserons faire. Nous sommes armés cette fois et bien décidés à faire payer cher à quiconque le tenterait tout attentat contre la République et les républicains. Que les partisans des régimes déchus, que les réactionnaires de tous bords qui se disposent déjà à enterrer la République, d'accord avec les Prussiens, se le tiennent donc pour dit. Du jour où l'on voudra détruire le régime que nous défendons et faire de nous des victimes, nous userons rigoureusement du droit de légitime défense, nous serons sans pitié ni miséricorde. »

Qu'aurait dit le Courrier si des partisans de l'empire, lorsqu'il y en avait, eussent parlé de défendre ainsi le gouvernement de leur

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

LE MESNIL-AUX-BOIS

22 Par CHARLES DESLYS

XXI.

— Comment? vous ne savez point ?
— Je ne sais point.
— Au fait... oui... Vous n'étiez pas hier laudret (ici), et vous n'avez pu avoir apercevant des préparatifs. C'est moi que j'ai eu la peine de les faire presque toute seule, à preuve que j'en étais toute enhalée.
— Enhalée ?
— Fatiguée, si ce mot-là vous plaît mieux. C'est seulement lorsque le soleil s'a couché, que tout fut paré.
— Paré ?
— Prêt... Mais aujourd'hui, je n'aurai plus qu'à servir à table... Autant dire que je me repose... On a fait du bout-de-haut la plus célèbre cuisinière du village, la femme à Jean Baron, le cabaretier, Jacqueline la Baronne !
Quant à ce dernier normandisme, je ne m'en étonnai nullement; j'avais déjà l'habitude d'entendre féminiser, comme désignation de la ménagère, le nom du mari. La femme à Baron, c'est la Baronne; la femme à Fontaine, c'est la Fontaine; la femme à Guillemin, c'est la Guillemaine; la femme à Berger, c'est la Bergère; la femme à Grassot, ce serait la Grassotte... et ainsi de suite.
Mais, ignorant encore le nom du saint qu'on allait fêter, je m'en enquis de rechef auprès de Pétronille.

— C'est l'notaire ! fit-elle avec une vénération mêlée d'orgueil.

— Le notaire...
— Pour le contrat... Oh ! d'ordinaire, il ne se dérange point, on va chez eux. Mais not'notaire à nous, c'est le parrain de mam'selle Bernardine. Par ainsi, vous comprenez le dérangement... et l'honneur !

— Le dérangement, Pétronille... et l'honneur aussi. Mais à quelle heure le festin ?

— Ça ne peut plus guère tarder, monsieur... Sitôt l'arrivée du notaire, on se met à table.

— Ah !... le repas précède la lecture du contrat ?

— Oui, monsieur... Avant d'ouvrir les actes, on mange toujours... et ferme... il faut ça.

Et, se prélassant dans ses beaux atours, elle s'en retourna voir si tout allait bien du côté de la Baronne.

Quelques instants plus tard, un cabriolet notarial s'arrêta devant le Mesnil, et le parrain de Bernardine faisait une superbe entrée dans la salle, avec son ministériel portefeuille noir sous le bras.

Le notaire de campagne est un type des plus intéressants, des plus pittoresques. Bien mieux que le curé, bien mieux que le médecin, il connaît le paysan, car il le voit, pour ainsi dire, à travers un rouleau de papier timbré, magique lorgnette qui pénètre jusqu'au fin fond des consciences et pour laquelle il n'est réellement pas de secrets. C'est lui qui partage le patrimoine entre les frères et sœurs, c'est lui qui dresse le contrat entre les époux, c'est lui qui garde les testaments, c'est lui qui pose les scellés après la mort. Quand il voit venir l'un de ses clients, il sait d'avance ce qui l'amène et quel sera son avenir, quand il traverse un champ, quand il entre dans une maison, il pourrait vous en raconter l'histoire. Le passé, comme la valeur de toutes choses, est classé, étiqueté dans son cerveau, ni plus

ni moins que dans les cartons verts de son étude. Conseiller de tous les intérêts, dépositaire de toutes les fortunes, grand-prêtre de la propriété, il la représente incarnée en lui... il est la terre vivante. Aussi, pour le campagnard, c'est le grand personnage par excellence.

Mais, hâtons-nous de le reconnaître, il mérite généralement cette considération, et, sous une apparence un peu grave, cache beaucoup de bon sens, un esprit conciliateur et des mœurs douces. Parfois même, il joue de la flûte, s'adonne à l'horticulture, et rime clandestinement des madrigaux, des épigrammes, des poèmes en cinq chants... J'en ai connu un qui faisait des tragédies ! Que voulez-vous ?... on n'est pas parfait... notaire.

Celui avec lequel nous faisons connaissance ce matin-là, maître Cotentin, était un excellent vieillard qui, sous des cheveux blancs comme neige, conservait une surprenante fraîcheur de visage et une toute juvénile gaieté d'esprit. Son regard était vif encore et son geste prompt; son sourire bien que légèrement caustique, dénotait une grande bonté. Rien qu'à la manière toute paternelle dont il embrassa Bernardine et lui dit, en empruntant le patois du pays. Bonjour, mon enfant !... je me dis de suite : c'est pour elle un sincère ami. Ensuite, il sut trouver un compliment agréable pour chacun, même pour les domestiques. Il les connaissait tous, il les appelait par leurs noms et leur demandait des nouvelles des vieux parents. Quant à Roger, quant à moi, il s'y prit de telle façon, que nous nous familiarisâmes aussitôt avec lui. Pour ma part, je ne saurais dire à quel point il me plut. Mais j'en oublie vraiment de compléter le portrait par le costume qui se composait d'un chapeau rond, très-bas de forme et à très larges bords; d'un grand habit noir à longues basques carrées, avec gilet et pantalon évidemment taillés dans la même pièce; d'une cravate d'une blancheur immaculée et de souliers de

daim à boucles d'argent. Gardons-nous de passer sous silence les béquilles d'acier et la tabatière d'or, signes caractéristiques de la profession. En Normandie surtout, tous les notaires ont la vue basse, et prennent du tabac : c'est d'uniforme.

Sitôt le repas terminé, Pétronille enleva le couvert, et mit sur la table une nappe nouvelle, une fine nappe, une nappe d'antel !

Maître Cotentin y déposa solennellement son grand porte-feuille noir, l'ouvrit avec une petite clé suspendue parmi ses breloques, et exhiba aux yeux de tous un volumineux cahier de papier timbré, dont les feuilles étaient réunies entre elles par deux galantes rosettes de faveur rose.

Puis, il essuya du coin de son mouchoir les verres de ses béquilles, les remplaça méthodiquement sur son nez toussota quelque peu, passa l'index entre son cou et sa cravate, et finalement commença la lecture du contrat.

Si jamais, durant les loisirs de la campagne, au retour de la promenade et de la chasse, vous avez pris l'habitude d'entrer dans une maisonnette qui se trouve au bord du chemin, et que le propriétaire de cette maisonnette ne sache pas lire, à la quatrième ou cinquième visite, il sera allé ouvrir son armoire de chêne, il en aura tiré de vieux actes jaunés, ses titres de propriété, et revenant cauteusement vers vous, il vous aura dit avec toutes sortes de suppliantes convoitises dans la voix et dans le regard :

— Mon bon monsieur, si c'était un effet de votre part, baillez-moi donc un peu la connaissance de ce que disent ces écritures-là...

Notons, en passant, qu'il les connaît mieux que vous ne les connaîtrez jamais; il les sait par cœur.

Mais il aime à entendre souvent répéter la phraséologie gothique et biscornue. C'est pour son oreille la plus suave de toutes les musiques

cœur? Il aurait rappelé simplement et avec raison qu'il y a une loi contre l'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Nous nous garderons bien de le faire. Du reste le *Courrier* est sûrement tranquille; on n'y regarde pas de si près aujourd'hui surtout d'un certain côté.

M. Duportal, un préfet, a dit « périsse la France entière, mais sauvons la République » il est bien permis à un journal comme le *Courrier* d'ajouter : « Supprimons ceux qui sauveraient la France, en touchant à la République et aux Républicains. »

Nous avons déjà averti le *Courrier* que si des menaces il en arrivait au fait, c'est nous qui serions dans le cas de légitime défense.

En ce qui concerne la liberté individuelle, citons simplement au *Courrier* la lettre suivante qu'il n'imprimera pas dans ses colonnes, et que nous trouvons dans la *Liberté* :

Voulez-vous savoir comment M. Gambetta entendait respecter la liberté individuelle et de quelle façon l'ex-ministre dictateur traitait un candidat à l'assemblée nationale sans aucun égard pour les droits sacrés du suffrage universel ?

Dimanche 5 février, à 3 heures de l'après-midi, le fait suivant s'est passé : M. Guyot-Montpayroux était arrivé à Brioude depuis une heure seulement. Le député de la Haute-Loire venait de recevoir à l'hôtel ses amis et des électeurs. Après avoir reçu les marques d'estime et de sympathie de chacun, M. Guyot-Montpayroux se disposait à retourner chez lui, lorsque, après avoir fait quelques pas dans la rue, il fut appréhendé au corps par M. le commissaire de police qui exhiba un mandat d'amener du préfet de M. Gambetta. M. Guyot-Montpayroux, au milieu de la stupeur et de l'indignation générales, examina froidement le mandat, présenté d'ailleurs fort poliment; ayant reconnu que l'ordre était en règle le député de Brioude ne fit aucune résistance. Il répondit :

Je ne vous suis pas, Monsieur, je vous précède.

Il s'achemina en effet vers la prison, suivie de la foule dont les dispositions étaient telles que M. Guyot-Montpayroux se trouva dans la nécessité d'adjurer la population de conserver le même calme que lui et de respecter l'autorité même quand elle commettrait un acte illégal.

Le père de M. Guyot-Montpayroux fut obligé, quand son fils eut disparu derrière la porte de la prison, d'engager chacun à se retirer et à ne pas troubler l'ordre.

Il se passa alors un fait inouï. M. le sous-préfet Albert Marsal, ancien substitut impérial (celui-là restera légendaire), et un sieur St-Ferrol, président du club démocratique de Brioude et maire de la ville, qui assistaient tous deux en personne, de loin, à l'arrestation, s'avancèrent et accusèrent le père de M. Montpayroux d'exciter les citoyens à la guerre civile. Il était impossible de pousser plus loin l'odieux et le ridicule.

Le père de M. Montpayroux se retira et la foule fut assez sage pour se contenir.

M. Guyot-Montpayroux fut placé dans une salle basse, humide, ne recevant d'air et de jour que par la porte, pas un siège, un lit de camp, grabat reconvert d'un peu de paille, de plus dans un coin de ce lieu ignoble se trouvait le baquet traditionnel de la prison encore plein des immondices du malfaiteur qui avait précédé M. Guyot-Montpayroux.

Un quart d'heure après cet acte aussi odieux qu'arbitraire, on ne pouvait plus pénétrer dans la prison. — Il fallait une permission de l'autorité....

TRONCIN DU MERSAN.

P. S. Guyot-Montpayroux, garde national mobilisé, a été dispensé de tout service militaire jusqu'au 15 février par ordre émanant du cabinet du ministre de la guerre, et revêtu de la signature de M. Freycinet.

Si on traite ainsi les amis, que fera-t-on des adversaires ?

et s'il vous a obligeamment attiré chez lui, il s'est empressé de vous offrir, sous le manteau de la cheminée, la place la meilleure; il vous a parfois contraint d'accepter un verre de cidre ou de piquette, c'était dans l'hypocrite espérance que vous lui serviriez un jour de flatterie, que vous lui joueriez son air favori.

Naturellement, surtout si vous êtes observateur, vous vous êtes prêté de bonne grâce à la manie de votre hôte. Et alors, souvenez-vous !... il s'est rapproché vivement sa chaise basse, il s'est campé bien devant vous, les mains sur les genoux, le haut du corps en avant, l'oreille tendue, la bouche ouverte; il a, pour ainsi dire, aspiré, bu vos paroles... et, jusqu'au bout, il vous a dévotieusement écouté, avec les yeux mi-clos et la mine papelarde d'un chat qui digère. Hein... n'est-il pas vrai?... c'est cela.

Malheureusement il n'a pas toujours un lecteur sous la main, ce qui fait qu'il envoie régulièrement son fils à l'école, et qu'il lui dit :

— Dépêche-toi bien vite d'apprendre, guerdin, tu me lirais mes actes !

Quant au paysan qui sait lire, il se donne lui-même des voluptés plus discrètes; bien souvent, durant les longs soirs d'hiver, lorsque le vent roulant dans la cheminée, lorsque la pluie grésille, il s'assied au coin de l'âtre, en face de sa ménagère qui, de l'autre côté, tricote à la lueur de la lampe suspendue entre eux; il savoure conjugalement la délicieuse lecture du papier timbré, avec argumentations et commentaires ! J'en ai même connu qui, pour en arriver là, réalisaient l'impossible à force de patiente dévotion, et qui, ne sachant pas épeler dans leur livre de messe, déchiffraient couramment leur patrimonial grimoire.

Mais quand c'est une première audition, mais quand c'est le notaire lui-même qui lit, oh ! oh ! c'est une bien autre affaire, par ma foi !... Supposez Rossini chantait sa propre

Elections de l'arrondissement de Roanne

| COMITÉS RÉUNIS | MM. THIERS | DE SUGNY | BOUILLIER | DORIAN | MONGOLFIER | ARBEL | CALLET | CUNIT | TROCHOU | DE MEAUX | JULLIER | MM. PELLON | RAFFIN AL. | CARVALON | DORIAN | DESCHAMPS | CHILLET | VALENTIN | BOURDARIEL | MARTIN | CHAVASSIEUX | DUCHÉ |
|------------------|------------|----------|-----------|--------|------------|-------|--------|-------|---------|----------|---------|------------|------------|----------|--------|-----------|---------|----------|------------|--------|-------------|-------|
| Lapeudrière. | 1135 | 1127 | 1133 | 1499 | 1132 | 1118 | 1129 | 1139 | 1131 | 1127 | 1150 | 572 | 376 | 567 | 1499 | 378 | 378 | 388 | 369 | 380 | 373 | 334 |
| Neronde. | 1406 | 1409 | 1405 | 1134 | 1411 | 1400 | 1408 | 1394 | 1413 | 1410 | 1409 | 341 | 334 | 529 | 1134 | 336 | 333 | 333 | 735 | 336 | 535 | 526 |
| St-Symphorien. | 2680 | 2692 | 2684 | 3187 | 2666 | 2639 | 2675 | 2662 | 2669 | 2663 | 2675 | 801 | 762 | 750 | 3187 | 749 | 732 | 733 | 735 | 738 | 732 | 663 |
| St-Just-en-Chev. | 1841 | 1889 | 1841 | 1810 | 1871 | 1845 | 1872 | 1835 | 1837 | 1842 | 1872 | 18 | 18 | 13 | 1810 | 9 | 9 | 15 | 10 | 12 | 14 | 7 |
| Charlieu. | 1860 | 1860 | 1869 | 2665 | 1898 | 1869 | 1872 | 1834 | 1834 | 1845 | 1888 | 922 | 904 | 867 | 2663 | 870 | 868 | 863 | 867 | 871 | 871 | 734 |
| Perreux. | 1336 | 1329 | 1369 | 1666 | 1327 | 1473 | 1522 | 1499 | 1307 | 1329 | 1329 | 327 | 317 | 310 | 1666 | 514 | 508 | 503 | 303 | 313 | 307 | 126 |
| St-Haon-le-Vieux | 1420 | 1438 | 1438 | 1802 | 1441 | 1426 | 1413 | 1436 | 1398 | 1297 | 1445 | 536 | 586 | 412 | 1802 | 379 | 376 | 377 | 379 | 381 | 415 | 314 |
| Belmont. | 1336 | 1337 | 1338 | 1364 | 1341 | 1338 | 1338 | 1328 | 1326 | 1335 | 1337 | 79 | 79 | 78 | 1364 | 77 | 76 | 77 | 77 | 78 | 78 | 76 |
| Roanne. | 1967 | 1839 | 1900 | 4638 | 1943 | 1879 | 1898 | 1870 | 1942 | 1852 | 1918 | 2847 | 2399 | 2390 | 4638 | 2828 | 2815 | 2345 | 2386 | 2853 | 2660 | 2522 |

St-Germain-Laval { Liste Thiers, 1600
id. Peillon, 308

Dans le département de la Loire ont été élus membres de l'Assemblée nationale :

| | |
|--------------|--------------|
| MM. Dorian, | 79,508 voix. |
| Thiers, | 50,665 |
| Montgolfier, | 49,949 |
| Trochu, | 49,315 |
| Jullien, | 49,100 |
| Boullier, | 48,629 |
| De Sugny, | 48,571 |
| De Meaux, | 48,083 |
| Cunit, | 47,831 |
| Arbel, | 47,704 |
| Callet, | 46,988 |

Ils ont été invités à partir sans retard pour Bordeaux où des commissaires établis en gare (jusqu'au 18 courant) pour les recevoir, leur fourniront les renseignements dont ils pourront avoir besoin.

Sont élus députés pour l'arrondissement de Roanne, avec une majorité de plus de 20,000 voix.

MM. Thiers.
F. de Sugny.
A. Boullier.

La liste toute entière des Comités réunis a passé dans le département de la Loire avec une majorité qui dépassera plus de 20,000 voix.

COMITÉS RÉUNIS

ALLIANCE RÉPUBLICAINE

L'ouverture d'une liquidation.

La double démission de M. Gambetta entraînera naturellement, et très-heureusement, un certain nombre de démissions impérieusement réclamées par la véritable opinion publique, c'est-à-dire par celle qui a le tort de ne pas parler assez haut et assez souvent : les fonctionnaires à poigne de tous ordres vont tomber, au grand profit de la liberté qu'ils ont éconnée et de la République qu'ils faisaient méconnaître.

Ainsi M. Allain-Targé, ex-journaliste libéral sous l'empire, actuellement préfet césarien de la Gironde, est destitué. Espérons qu'en reprenant la plume, il reprendra son libéralisme.

M. Ranc, naguère expert en critique de théâtre et conspirateur-amateur, actuellement, transformé en Piétri de la République, et des plus vigoureux, est destitué. Espérons qu'il retournera à ses excellentes critiques, à son feuilleton débonnaire du *Journal de Paris*, et que, n'étant plus réduit à prendre la fuite comme sous l'empire, ni occupé à faire prendre ses concitoyens comme sous la République, il saura garder une juste mesure entre les deux états contraires d'empoigné et d'empoigneur. Puisse-t-on ne jamais le revoir dans ce dernier rôle, où il a trop excellé !

M. Challemel-Lacour, le dictateur de Lyon, ne pouvait échapper à l'épidémie, et l'un des derniers décrets de M. Gambetta accepte la démission que M. Challemel a donnée « pour cause de santé ». Il s'agit sans doute de la santé des administrés.

M. Bertholon, préfet de Saint-Etienne, a disparu depuis deux ou trois jours. A-t-il donné sa démission comme on l'assure et comme on serait heureux de le savoir avec certitude, ou bien est-il allé chauffer son élection dans l'Isère, où il était porté sur la liste rouge ?

On attend encore, mais nous souhaitons que l'on n'attende pas longtemps, le célèbre Duportal, « capitaine de la guerre civile, » de M. Engelhard, qui suspend les journaux désagréables avec plus de brutalité et moins de souci de la légalité qu'aucun préfet de l'empire.

Il n'est pas besoin d'ailleurs d'une Saint-Bar-

musique, et avec la voix de Rubini, et devant une réunion des vingt plus exaltés dilettantes de l'Europe, il ne serait pas écouté avec plus de recueillement, avec plus de vénération, avec plus de béatitude, que ne l'est un simple notaire campagnard lisant un contrat au village.

En cette circonstance, cependant, il n'en fut pas ainsi, et maître Cotentin s'y reprit à deux fois, tout étonné de ne pas sentir autour de lui son public ordinaire.

Hormis Péronille et la tante Rose (et encore cette dernière laissait-elle poeuer dans sa gravité comme une vague inquiétude), ce fut à peine si on écouta les premiers articles. Jacques était rêveur, et comme embarrassé; Bernardine et Roger se regardaient en souriant; je taquinais avec le bout de ma canne le vieux Fidèle, aux trois quarts endormi sur le seuil.

Heureusement pour le notaire, il arriva bientôt à un passage ainsi conçu, ou du moins à peu près :

« La demoiselle Bernardine Duvernay apporte en dot :

« 1° La ferme dite le Mesnil.

« 2° La cour dépendant d'icelle.

« 3° Les prés, terres en labour, etc. »

Maître Cotentin fut obligé d'en rester là.

Bernardine venait de se lever et marchant vers Jacques :

— Jacques, dit-elle, que signifie ?

— Mademoiselle... interrompit-il en rougissant quelque peu, mademoiselle, ne vous offensez pas de cela. Votre père avait laissé de l'argent à la tante Rose... vous le savez... beaucoup d'argent. J'en ai besoin, moi, puisque je vais partir. Je me suis donc permis de le prendre, et en échange... pardon de ne pas vous avoir consultée, j'ai cru pouvoir vous donner le Mesnil.

Roger, à son tour, intervint tout à coup :

— Jacques, s'écria-t-il, vous mentez !...

Oui... M. Duvernay n'a rien laissé à sa fille,

théâtre complète : trois ou quatre exécutions frappant les étoiles de première grandeur affiront parfaitement à indiquer la chute de régime d'arbitraire et de désordre. Quant aux petits astres d'ordre inférieur, ils se rangeront et tout ira pour le mieux.

Dans le courant de la semaine, une pièce d'or-ante trouvée par M. le Percepteur du Coteau, et déposée à la police.

Un vol assez considérable de linge encore mouillé a été commis la nuit, au préjudice du Sieur Bernard horticulteur à Roanne dans son enclos. Le voleur a été arrêté par la police, nanti d'une partie du linge volé. L'auteur de ce vol est un repris de justice qui n'a encore que 19 ans et déjà 3 condamnations.

On signale à Roanne la mise en circulation de fausses pièces d'or, millésime de 1870, de 20 francs, à l'effigie de Victor Emmanuel, Roi d'Italie.

M. Remi Dechelette, président du Comité libéral conservateur de Roanne, ayant écrit à M. Thiers pour lui annoncer qu'il était porté dans le département de la Loire, on a reçu la lettre suivante :

Monsieur,

Je suis très-honoré des suffrages de vos compatriotes, surtout dans une situation où nous devons tous nous unir, nous renforcer les uns par les autres, pour tirer notre pays de l'abîme où il a été plongé. Pour moi, c'est avec douleur qu'à mon âge, au milieu de malheurs publics aussi grands, je retire dans la carrière, et le repos me serait bien doux, bien nécessaire. Mais il s'agit d'arracher le pays à l'anarchie et à l'invasion, et je n'hésite pas, heureux si je puis contribuer à lui rendre l'ordre et la paix.

Quoi qu'il arrive du scrutin qui va suivre, je serai fier des suffrages que j'aurai recueillis dans vos contrées, et j'en remercie vous, monsieur, vos amis, et tous vos électeurs.

Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. THIERS.

Bordeaux, 6 février 1871.

M. Rémi Dechelette nous communique la lettre suivante :

A Monsieur Rémi Dechelette, président de la Chambre de Commerce et du Comité électoral de l'arrondissement de Roanne,

Monsieur,

A peine sommes-nous informés du résultat du scrutin du 8 février qu'il nous faut partir pour Bordeaux.

Le temps nous manque pour remercier les électeurs et le Comité électoral de l'arrondissement de Roanne de la confiance qu'ils ont bien voulu nous témoigner. Veuillez être auprès d'eux notre interprète et agréer vous-même l'assurance de nos sentiments dévoués.

A. BOUILLIER

F. DE SUGNY

Roanne le 10 février 1871.

absolument rien ! Il est temps que Bernardine apprenne enfin la vérité; qu'elle vous en témoigne toute sa reconnaissance, mais qu'elle vous dise aussi que vous n'avez été que trop généreux... N'essayez pas de le nier, la tante Rose m'a tout dit !

Jacques et Bernardine se retournèrent en même temps vers la tante Rose.

A Bernardine, elle répondit :

— Qui, mon enfant... oui... tes dernières années de couvent, la douce aisance dont tu jouissais, ici, tu dois tout à Jacques.

Et, pour celui-ci, elle ajouta avec malicieuse bonhomie, qui, sur le chat, me donna l'explication de sa confiance au vieil homme :

— C'est pas ma faute, mon garçon. Tu m'avais fait jurer le secret au vis-à-vis de tous les gens du Mesnil; mais, que veux-tu nous n'avions point fait mention des étrangers qui pourraient y survenir.

Déjà Bernardine s'était élancée vers Jacques. Elle voulait parler, mais l'émotion étouffait sa voix; elle ne put que montrer ses larmes.

Puis tout à coup, comme inspirée par la reconnaissance, elle lui saisit la main, et malgré tous les efforts qu'il fit pour s'en défendre, elle la porta plusieurs fois à ses lèvres.

— Bernardine !... mademoiselle, y pensez-vous ? balbutiait le pauvre garçon, non moins ému, non moins frémissant qu'elle-même.

— Jacques !... parvint-elle à articuler enfin, c'est donc bien vrai !... Vous avez fait cela... Eh ! pourquoi donc ne me l'avez pas dit, au moins ?... Moi qui me considérais ici presque comme la maîtresse... Et vous vouliez encore... Ah ! Jacques... Quel cœur vous avez ! Comme vous êtes bon !

Et cette fois, même avant que personne n'eût pu la deviner, elle lui jeta les deux mains aux épaules, et, se grandissant tout à coup jusqu'à son visage, elle l'embrassa bel et bien sur les deux joues.

Le bruit court aujourd'hui à Roanne que M. Audiffred a donné sa démission de sous-préfet.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que cette nouvelle est prématurée.

Quoiqu'il en soit il sera toujours facile de lui trouver un successeur, mais un remplaçant, jamais!

On nous apprend la mort de M. Salet, fils de l'honorable M. Salet, notaire à Tarare, tué au siège de Belfort. Ce brave jeune homme laisse de nombreux amis, qui n'oublieront pas sa mémoire.

Plusieurs de nos parents et de nos amis sont aussi enfermés à Belfort; nous sommes bien sûrs qu'ils font énergiquement leur devoir.

Depuis le 4 septembre nous n'avions reçu de la Sous-Préfecture et de la Police aucun des renseignements que ces administrations ont coutume de fournir aux journaux.

Aujourd'hui pour la première fois on semble vouloir reprendre les anciens usages.

Pourquoi???

C'est que le vent a tourné!

Dialogue surpris dans une rue de Roanne entre deux candidats de la liste républicaine et un tailleur.

— Messieurs, faut-il vous envoyer les habits que vous m'avez commandés pour siéger à Bordeaux?

— Inutile, inutile, nous remportons nos vestes!

ELECTIONS DU RHONE

La liste conservatrice du Rhône l'a emporté entièrement. Voici les chiffres des votes obtenus par les candidats :

| | |
|-----------------|--------|
| M. Ducarre | 72.314 |
| Le Royer | 71.144 |
| Jules Favre | 67.818 |
| Bérenger | 67.089 |
| Trochu | 62.671 |
| Morel | 59.610 |
| Flottard | 58.691 |
| Glas | 57.613 |
| Mangini | 54.124 |
| Perret | 54.017 |
| De Laprade | 53.447 |
| De Saint-Victor | 51.731 |
| De Mortemart | 51.474 |

Lyon a failli avoir l'honneur d'être représenté par Garibaldi. Il ne s'en est manqué que de peu.

L'internationale avait agi très-activement la veille et le jour du scrutin pour fonder les différentes listes rouges et préparer un succès à Garibaldi.

Il est vrai que l'élection aurait dû être annulée, et que l'Assemblée nationale n'eût certainement pas admis Garibaldi dans son sein.

Il n'était personne dans la grande salle qui ne fût profondément touché. La tante Rose, les mains jointes et les yeux levés vers les solives du plafond, semblait prier en même temps qu'elle pleurait. Pérouille sanglotait à narines ouvertes, avec le bruit de deux tuyaux d'orgue engorgés. Roger serrait la main de Jacques avec un sincère attendrissement, et moi, de l'autre côté, j'attendais mon tour. Le notaire lui-même, un notaire royal, se cachait derrière son portefeuille, et, d'une voix entre coupée, disait :

— Mes enfants, voyons, voyons, du calme, ceci n'est plus de mon ressort, que diable ! On ne s'émotionne pas ainsi... pardevant notaire !

Le calme, cependant, se rétablit peu à peu, et ce fut comme en parlant à elle-même, mais avec une ardente soif de reconnaissance, que Bernardine dit encore :

— Ah ! Jacques... Comment pourrai-je jamais m'acquitter avec vous ?

— En acceptant ce contrat tel que je l'ai fait préparer, tel qu'il est, s'empressa de répondre Jacques.

Elle fit un signe négatif ; il poursuivit avec chaleur :

— Mais souvenez-vous donc de ce que votre père a fait pour moi... de ce que je dois à sa fille !... Vous ne voulez pas, vous ne voudrez jamais ? Eh bien ! voyons... il reste à M. Roger dix mille francs... Je les prends... là... ce sera le prix du Mesnil.

— Combien le Mesnil vaut-il ? demanda le vicomte au notaire.

— Cinquante mille francs au bas mot, répliqua maître Cotentin.

Jacques eut un geste vraiment désespéré. Puis, comme avec une inspiration soudaine :

(A continuer.)

SECOURS AUX BLESSÉS.

Il a été versé au bureau de l'Echo Roannais pour le comité de secours aux blessés.

Par M. Boulier, montant d'une quête faite à Saint-Romain-d'Urphé 133 fr.

Par Madame Phélie, 78 fr.

Damon, à Champoly

Total. 211 fr.

Les élections de mercredi ont donné dans toute la France une immense majorité aux conservateurs libéraux.

Nous aurons donc à l'assemblée une majorité compacte qui obtiendra, nous en avons l'espoir, des conditions de paix acceptables et dotera enfin la France d'institutions vraiment libérales, à l'abri des quelles notre malheureux pays reprendra rapidement en Europe le rang que lui assignent ses traditions et son courage.

DEUX BUVEURS D'EAU.

En juin 1869, le roi Guillaume et M. Gambetta prenaient tous les deux les eaux d'Ems dans l'ancien duché de Nassau.

Le roi de Prusse logeait au Curhaus ; les appartements que Guillaume occupe quand il vient à Ems sont au premier, sur la grande voie qui longe la Lahn, et sur le bord de laquelle s'étendent au midi les maisons pressées du vieux Ems. Sous les fenêtres mêmes de l'appartement royal est un petit pavillon où se trouvent les bureaux de l'administration des eaux d'Ems. Au-delà, commencent les jardins qui couvrent les rives de la Lahn, et s'étendent jusqu'au Casino et aux quatre pavillons.

Le roi de Prusse loge dans des appartements vastes, bien aérés, mais extrêmement simples. On entre chez lui en passant par la salle même où les buveurs d'eau vont faire remplir leur verre de cristal. C'est en face de l'escalier que se trouvent les cabinets où l'on donne la douche. Quand le roi descend cet escalier, un soldat de la garde vient prendre sa faction au bas des degrés, et il écarte les importuns.

A six heures et demie, tous les matins, le vieux roi descendait ; il portait toujours le même costume : un pantalon gris à sous-pieds, une redingote noire, un petit paletot couleur de fer, un chapeau de forme assez haute. Il avait toujours des gants et une canne légère. Il descendait vivement l'escalier, traversait une première fois la salle des sources sans que les nombreux buveurs fissent attention à lui ; il se rendait dans l'espèce de cour publique que forme devant le Curhaus la grande rue d'Ems. Cette place était couverte de monde même à cette heure matinale : on forme de petits groupes et on se promène assez rapidement dans l'intervalle qui doit séparer l'absorption des différents verres d'eau.

Le roi de Prusse, arrivé seul sur la place, était immédiatement rejoint par un de ses aides-de-camp, ou par le prince Frédéric, ou par son neveu. Les différents officiers qui composaient la cour militaire du roi l'abordaient en public avec la déférence très-simple d'un capitaine parlant à un colonel. Soit en vertu d'une autorisation spéciale donnée chaque fois, soit en vertu d'une règle générale, les hommes avec lesquels le roi Guillaume se promenait sur la place du Curhaus demeuraient la tête couverte. Quelquefois, le roi rencontrait des femmes de la cour. La reine Augusta habitait à ce moment Coblenz : c'est une de ses résidences préférées. Les dames d'honneur de la reine, la plupart mariées à des aides-de-camp du roi, aimaient mieux la vie d'Ems que celle de Coblenz. Elles étaient dans les jardins de la Lahn dès sept heures du matin, dans des toilettes venues certainement de Paris, chaque matin différentes et de l'élégance la plus aristocratique.

La plupart des jeunes femmes qui figuraient ainsi à la cour de Prusse sont d'une beauté remarquable : il s'en trouvait toujours quelqu'une sur le chemin du roi. Celui-ci s'arrêtait, levait légèrement son chapeau sur sa tête, et droit, souriant entre ses moustaches blanches, il paraissait prendre grand plaisir à la conversation des jeunes et élégantes dames d'honneur. Malgré la présence du public et les groupes des promeneurs qui allaient et venaient, la conversation s'engageait entre le vieux souverain et ces jeunes femmes, qui répondaient sans aucune gêne et sans aucun embarras, avec ce mélange de simplicité et de dignité transcendante, qui est propre aux races aristocratiques. Vers huit heures, la musique commençait dans un petit kiosque situé au milieu des jardins du Curhaus, musique excellente, bien digne de l'Allemagne. Après avoir entendu un morceau, le roi remontait et on ne le voyait guère plus de la journée.

Pendant sa promenade du matin, il entrait trois fois régulièrement dans le salon des sources, s'avançant, mêlé à la foule, jusqu'à la petite balustrade qui protège le Kessel-brunnen. Là, une femme de service, un tablier blanc devant elle, voyant le roi, prenait un verre particulier dans une armoire de noyer rouge, l'emplissait d'eau, et, le mettant sur un petit plateau d'argent recouvert d'une nappe à thé écarlate, le présentait au souverain. Celui-ci buvait en deux ou trois gorgées et retournait faire la digestion de cette eau tiède sur la place du Curhaus. Ce qui me frappait dans la démarche, la tenue, les manières de ce vieux roi, c'était la simplicité : aucun faste, aucun appareil. Le moindre de nos généraux de brigade à Vichy ou à Plombières fait, comme disent les gens de service, « plus d'embarras » que le descendant couronné des Hohenzollern.

A sept heures et demie, et seulement quand l'air était doux, Gambetta arrivait aux jardins du Curhaus et à la salle des sources. Il logeait à l'extrémité de la petite ville d'Ems, chez le docteur B..., qui avait alors certaines appréhensions à

l'égard de la santé de son hôte. Le docteur B... reçoit des pensionnaires : Gambetta était l'un d'eux, et vivait avec les autres. Epuisé par les fatigues de la campagne électorale, malade, ennuyé d'être loin de la Chambre, accablé par la chaleur qui était extrême, Gambetta n'avait à Ems de ressources que M. Lavertujon, qui s'y trouvait en même temps que lui. Gambetta arrivait aux sources en se traînant, les mains dans les poches, sur le dos un paletot d'hiver mal attaché et souillé par le voyage, sur la tête un chapeau de paille quelque peu avarié. A peine arrivé près du petit kiosque où l'on faisait de la musique, il s'asseyait ; il était accosté par quelques familles françaises qu'il connaissait, et causait. On le voyait notamment s'entretenir souvent avec une dame, mise comme une femme de province, fort peu distinguée, mais d'un extérieur d'ailleurs irréprochablement honnête, une sorte d'institutrice endimanchée. Quoique souffrant du larynx et peut-être même de la poitrine, Gambetta parlait haut, et les promeneurs se le montraient comme un personnage curieux.

Il y a à Ems, au mois de juin, un grand nombre d'ecclésiastiques de l'est de la France qui, fatigués d'avoir prêché le carême et préparé les enfants à la première communion, viennent prendre pendant 21 jours, sur les bords de la Lahn, les eaux réparatrices d'Ems. Ces bons prêtres, qui ne connaissent Gambetta que par l'Univers, le Monde et le petit journal religieux de leur diocèse, demandaient avec une curiosité très-surexcitée à voir « le monstre ». Gambetta souffrait d'être ainsi le point de mire de l'attention des oisifs ; il accueillait fort mal les présentations. Il ne rentrait que vers dix heures chez le docteur B... Il passait la matinée au Casino, s'asseyait quelques minutes dans le salon de lecture, et lisait les journaux. Quoique le Casino soit public, il y règne une certaine étiquette. Des domestiques se tiennent à l'entrée et gardent les paletots ; dans un certain nombre de salons, on doit ôter son chapeau. Gambetta ne se conformait en aucune façon à ces prescriptions. On le voyait souvent étendu dans le fond d'un salon, sur les banquettes de velours rouge du Casino, le chapeau de paille sur la tête. Les jeunes femmes dont les noms germaniques et féodaux remplissent l'almanach Gotha, passant au bras des aides-de-camp du roi Guillaume, regardaient d'un air de mépris ce bohème mal vêtu qui ne faisait d'ailleurs aucune attention à elles.

Qui aurait dit alors que ces deux hommes, le roi de Prusse et M. Gambetta, allaient bientôt se trouver en présence sur un autre terrain, chacun à la tête de son pays et faisant succéder aux verres d'eau paisibles — des torrents de sang !

Le chemin de fer d'Orléans.

On nous communique des renseignements très-intéressants sur la situation de la ligne d'Orléans ; nous les donnons en leur conservant leur caractère original et personnel.

Les Prussiens, nous dit-on, exploitent une voie ferrée de Strasbourg à Orléans, passant par Corbeil et enlevant probablement d'un bout à l'autre les produits, comme ils le font d'ailleurs sur les lignes de la compagnie d'Orléans. — Tout le service était monté d'avance ; c'est une organisation complète depuis le premier agent jusqu'au dernier : ce sont décidément des gens très-forts et très-administrateurs que les Prussiens !

Une reconnaissance de la ligne a été faite par le directeur de la compagnie, M. Solacroup, et il l'a poussée jusqu'à Orléans, afin de discuter et de préparer, de concert avec les chefs de l'exploitation prussienne, un service de ravitaillement et de trains.

Le premier train d'alimentation venant de Vierzon, la ligne de Paris, Vierzon, Limoges, etc. etc., étant la seule qu'on puisse régulièrement exploiter en ce moment, est passé à Orléans dans la journée du 3 février, pour être dirigé sur Paris, où il a dû arriver samedi ; les autres trains suivront, selon les facilités du parcours. Il n'y en avait encore, le 2 février, que quatre ou cinq en formation à Vierzon.

La voie d'Orléans à Vierzon n'a pu être mise complètement en état de circulation que le 3 ; entre Orléans et Juvisy, on transite, à travers l'exploitation, des Prussiens qui vont avancer leur terminus jusqu'à Ablon.

On espère faire partir cinq trains par jour de Paris, dans les journées de samedi et dimanche, et on compte que dès lundi, on commencera à pouvoir organiser un service de voyageurs et de marchandises ; mais les Prussiens se réservent de faire un contrôle des saufs-conduits à chaque extrémité du parcours, suivant le sens de la marche. Ce sera à Vitry ou à Ablon, pour les voyageurs venant d'Orléans, et à Orléans pour ceux au départ de Paris. Enfin les voyageurs s'arrêtent entre Paris et Orléans, rompent charge à Juvisy afin de prendre les tickets prussiens.

Sur tout le développement de l'exploitation allemande, tout agent est en uniforme et armé, le chef de gare comme l'employé de la poste.

— Nous avons vu un employé du télégraphe montant à son échelle avec son sabre au côté pour réparer ses fils. Dans la gare d'Etampes on nous a montré un juge en uniforme de capitaine, appuyé sur son sabre.

Tout cela, d'ailleurs, marche comme une horloge bien montée, les talons jointifs, les deux doigts à la casquette ; nous sommes loin de là.

Orléans est bien éprouvé ; dix mille hommes de troupes se sont logés chez l'habitant,

que parfois on met à la porte de chez lui, si le logement ne suffit pas aux garnissaires. Invasion de pillards mettant dans leur poche tout ce qui leur convient. Depuis le soldat jusqu'à l'officier. En ce moment, ils jouent la douceur et se prétendent des agneaux.

En résumé, triste tournée que celle que nous venons de faire : dévastation partout ; toute la partie de Choisy avoisinant la gare est entièrement démolie. La Beauce a l'aspect d'un désert ; à peine de loin en loin aperçoit-on une raie de charrie ; toutes les gares et stations sont occupées militairement, avec des postes en armes !

Quel présent ! quel avenir ! — G. RICHARDET.

— Mont Cenis. — C'est après treize ans et dix jours de travail non interrompu que la communication a été établie.

L'entrée de la voûte, du côté de Modane, est à douze cent deux mètres au-dessus du niveau de la mer, et à treize cent trente mètres à Bardonnèche.

La différence du niveau entre les deux orifices est donc de 128 mètres, et pour les raccorder, on a donné au souterrain, du côté de Modane, une pente de 25 millimètres par mètre jusqu'à moitié du parcours, et depuis là, un demi-millimètre par mètre jusqu'à Bardonnèche.

Cette pente, qu'il a été impossible d'éviter, facilitera l'écoulement des eaux et la sortie des fumées.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Mariages.

(Néant)

Naissances (22).

Matho Claudine, fille de Matho Gilbert, et de Sérol Marie. — Matinier Claudine, fille de Matinier Joseph, et de Etain Benoîte. — Gagnolet Philibert, fils de Etienne Gagnolet, et de Bussuillet Antoinette. — Raffin Jean, fils de Raffin Benoît, et de Déchelette Jeanne. — Bardin Marguerite et Bardin Claudine, filles de Bardin Louis, et de Fatinet Benoîte. — Montluc Claude, fils de Montluc Antoine, et de Mathias Marie. — Alliot Marie, fille d'Alliot Pierre, et de Cro François. — Servajean Madeleine, fille de Servajean Jacques, et de Dorantet Jeanne. — Galliard Marie, fille de Galliard Hippolyte, et de Lametery Marie. — Aubray Jean, fils d'Aubray Louis, et de Brachet Jeanne. — Grenier Marie, fille de Grenier François, et de Déchelette Marie. — Claude Claude, fils de Claude Pierre, et de Mollette François. — Duverny Claude, fils de Duverny Pierre, et de Villachon Adrienne. — Hergoth Joséphine, fille d'Hergoth Joseph, et de Gruber Cécile. — Thimonier François, fils de Thimonier Louis, et de Marchand Catherine. — Débat Edmond, fils de Débat Jean, et de Mathis Lyolie. — Margoton Jean, fils de Margoton Claude, et de Chambosse Anne. — Mouille Marie, fille de Mouille Joseph, et de Trerith Louise. — Fayat Claudine, fille de Fayat Etienne, et de Pralus Claudine. — Primpier Anne, fille de Primpier Jean, et de Brosse Marie. — 4 Enfants naturels.

Décès (18).

Mercier Simon, 48 jours. — Peydière Pierre, 3 mois. — Perret Benoît, 35 ans. — Durand Victor, 25 jours. — Champronis François, modiste, 35 ans. — Amadeu Marie, 72 ans, veuve de Lagier. — Veullemin Jean, rentier, 85 ans. — Dégrange Pierre, ex-domestique, 59 ans. — Villachon Adrienne, 20 ans, épouse de Duverny. — Gardet Jules, 47 ans. — Durand Victor, 25 jours. — Guerin François, 80 ans, veuve de Grapeloup. — Gignon Eléonore, 33 ans, épouse de Fessy. — Geneste Jacques, 64 ans. — Barbero Louis, menuisier, 25 ans. — Perron Génévieve, 46 ans, veuve Barbier. — Pion Jeanne, 67 ans, veuve Charrozier. — Colombat Louis, imprimeur, 61 ans.

Apologue persan

Le Conseiller citadin, le Gigot à l'ail et le Garde civique.

Il y avait une fois, dans une ville de Perse, un conseil citadin, issu du suffrage universel.

Or, un jour, un des membres de ce conseil fait appeler un garde civique.

Il faut savoir que dans cette ville de Perse ceux qui gouvernaient étaient pour la plupart d'origine plébéienne et ouvrière, tandis que les gouvernés appartenaient à l'aristocratie, à la bourgeoisie, etc. Pourquoi en était-il ainsi ? C'est ce que notre mémoire se refuse à dire. Ce conseiller citadin, dont nous parlons, nommé Chié-Chié, était de la première catégorie.

Il fait donc appeler un garde civique qui, lui, appartenait à la classe aristocratique mentionnée.

« — Vous allez, lui dit-il, seller votre cheval et vous porterez la missive que voici à l'adresse que voilà. Vous attendrez la réponse. C'est pressé. Faites vite. »

Le garde civique, sorte de mandarin globulé de première classe, salue, place le pli sur son cœur, sous sa chemise, fait seller son cheval et pique des deux.

La course était assez longue, le chemin assez montueux, le temps assez mauvais.

Notre cavalier arrive cependant à l'adresse indiquée.

C'était une maison de modeste apparence, haute et enfumée.

Le garde civique avise un voisin complaisant ; il le hèle de son cheval.

Connaissez-vous M. un tel ?

— Pardi, nous sommes porte à porte. Un bon zigue allez ! Avez-vous quelque chose pour lui ?

Donnez, je le monterai; vous n'aurez pas besoin de vous débrancher de dessus votre bête.

L'estafette confie son pli au voisin. Tout à coup il entend une voix qui venait comme du ciel. La voix, — une voix de femme, — disait : — C'est-y vous qui avez apporté l'écriture ?

Où, madame.

Eh ben ! montez donc un peu, si c'était un effet de votre complaisance.

Notre cavalier descend de cheval, confie sa monture à un passant charitable et se met en devoir de procéder à une pénible et longue ascension.

Il arrive au bout de cinq minutes tout essoufflé à la hauteur d'un septième étage : on l'attendait sur le palier de la porte.

— C'est vous qui avez apporté l'écriture, n'est-ce pas ?

— Oui, madame.

Eh bien ! vous direz à mon mari qu'il peut amener le Grigolon, à sept heures sonnantes, ce soir. Le gigot à l'ail sera prêt, ainsi que les z-haricots au jus et la salade à l'ail également.

Et comme le messager demeurait interdit sans rien répondre :

Ah ! je vois bien ce que vous attendez. J'oubliais. Tenez, venez donc boire un coup.

A ce coup, qu'il reçoit en pleine poitrine, notre mandarin enjambe les escaliers, enfourme son cheval et arrive à la Maison-de-Ville où le conseil était assemblé en séance extraordinaire.

Il entre.

— Je viens, dit-il, rendre compte de la mission confiée à moi par monsieur... (un tel).

Le monsieur un tel, rouge comme une pivoine, télégraphie avec la main à l'orateur de se taire.

L'orateur continue :

— Mme Chié-Chié m'a prié de vous dire que vous pouviez amener les Grigolon à sept heures sonnantes; que le gigot à l'ail serait prêt, ainsi que les z-haricots au jus et la salade à l'ail également.

Sur ce, le messager salue triomphalement et se retire.

Tableau ! L'histoire s'arrête là, ou plutôt, disons mieux, la fable finit là.

Morale: Persans, quand vous aurez un gigot à l'ail à manger, fassiez-vous même au pouvoir, n'allez pas prendre un mandarin pour faire dire à votre femme de le tenir prêt. Le mandarin finira toujours par vous le manger sur le dos, le gigot fut-il même sans ail.

Fabrication des Ballons

Une des industries qu'aura développées et perfectionnées le siège de Paris est la fabrication des ballons. Avant l'investissement, elle n'existait qu'à l'état rudimentaire. Aujourd'hui, c'est une industrie parfaitement organisée et qui progresse toujours. Elle a ses ateliers, ses ouvriers spéciaux et ses chefs.

Voici ce qu'écrivait, au sujet de cette curieuse fabrication, un des rédacteurs du *Soir* :

« J'ai visité hier l'atelier aérostatique que les frères Godard ont installé à la gare d'Orléans, et une fois de plus, j'ai pu juger de l'immensité des ressources que possède cet incomparable Paris.

Incessamment, on apporte à la gare des ballons d'étoffe qui deviennent des aérostats. Les moindres détails se font à l'atelier, découpage et assemblage des fuseaux, vernissage de l'enveloppe, construction de la nacelle, de la soupape, du filet, des cordages et des Guide Rope.

Les fuseaux, c'est-à-dire les longues bandes d'étoffe, soie ou coton, qui forment le ballon, et dont le tracé et le découpage sont autant d'opérations d'une exactitude mathématique, sont préparés par M. Godard, qui, lui-même fait les plans et les calculs nécessaires. Une fois découpés, ils sont remis à des ouvriers qui les enduisent d'un vernis spécial, composé d'une dissolution de gomme et de graine de lin.

Cet enduit rend la percaline absolument imperméable.

Pour les faire sécher, on les suspend à des tringles de fer fixées à la partie supérieure du ciel ouvert de la gare. Quand ils sont secs, on les assemble. Cette

opération se fait dans un atelier spécial, qui comprend 100 couturiers.

C'est là que le travail devient réellement merveilleux; il faut voir avec quelle régularité est faite la couture; sous l'aiguille des ouvrières les pointes succèdent sans interruption à des intervalles d'une égalité géométrique qui n'exclut pas la fantaisie et l'imagination. On choisit des fuseaux de diverses couleurs, on les assemble de différentes manières, de façon à reproduire des effets agréables à l'œil et à distinguer les ballons les uns des autres.

Près de l'atelier de couture, qui dirige habilement Mme Godard, des vanniers construisent les nacelles. Avec une dextérité inouïe, ils tressent et entremêlent l'osier, le jonc et les cordages, de sorte que la nacelle ainsi construite, peut résister aux chocs les plus violents.

Le tressage des filets est exécuté par des gabiers de la marine militaire. Ces marins sont passés maîtres dans leur métier; ils construisent leurs filets presque sans le regarder, et leurs mailles sont d'une régularité qui désespérerait une machine.

La soupape est une des parties à la fois les plus simples et les plus ingénieuses du ballon, c'est un appareil, en quelque sorte automatique; la plus légère pression suffit à l'ouvrir; elle se referme seule, à l'aide d'une large bande de tissu élastique qui fait l'office de ressort. Combien d'autres détails de fabrication, et qui tous sont intéressants à voir exécuter; dans le vaste nef de la gare il y avait, la semaine dernière, quatre ballons qui n'attendaient que le moment de s'élever dans les airs.

CHEVAUX

MAISON CARBONNEL ET C^{ie}

Grande rue la Guillotière, 47, et cours de Broches, 30, Lyon.

Grand choix de chevaux de voiture, de selle et à deux fins, 839 52-7



BOURNICHON
CH. DENTISTE

DE PARIS

et arrivé à Roanne, où on le trouvera à l'Hôtel du Centre. 943



AVIS GÉNÉRAL

M. et M^{me} NORMAND

Dentiste. Petite rue Ste-Elisabeth, 6.

Au coin du marché, à ROANNE.

Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et font tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés. Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents. 2

| MERCURIALE | Lapalisse | Roanne | Charlieu | Monbrison |
|---------------------------------------|-----------|--------|----------|-----------|
| Froment 1 ^{re} q., d.-déc. | 4 50 | 4 90 | 4 75 | 4 70 |
| id. 2 ^e qual. id. | 4 25 | 4 75 | 4 65 | 4 58 |
| id. 3 ^e qual. id. | 4 00 | 4 60 | 4 55 | 4 50 |
| Seigle 1 ^{re} qual. id. | 3 25 | 3 80 | 3 40 | 3 75 |
| id. 2 ^e qual. id. | 3 15 | 3 20 | 3 00 | 2 60 |
| id. 3 ^e qual. id. | 3 00 | 3 40 | 3 00 | 2 60 |
| Orge, double-décaître | 2 80 | 3 40 | 2 90 | 2 25 |
| Avoine, id. | 2 00 | 2 40 | 2 00 | 2 00 |
| Haricots, id. | 0 90 | 0 90 | 0 90 | 0 90 |
| Farine 1 ^{re} q., les 125 k. | 55 00 | 58 00 | 52 00 | 61 00 |
| id. 2 ^e q., id. | 52 00 | 55 00 | 50 00 | 58 00 |
| id. 3 ^e q., barilletée. | 0 00 | 0 00 | 0 00 | 0 00 |
| Pain blanc, le kilog. | 0 40 | 0 40 | 0 40 | 0 48 |
| id. bis, id. | 0 35 | 0 40 | 0 34 | 0 43 |
| id. de ménage, id. | 0 30 | 0 06 | 0 30 | 0 38 |
| Foin, les 100 kilog. | 18 00 | 24 00 | 18 00 | 15 00 |
| Paille, id. | 7 00 | 12 00 | 6 00 | 7 00 |
| Œufs, la douzaine... | 0 90 | 0 00 | 0 60 | 0 60 |
| Beurre, les 500 gram. | 1 10 | 1 15 | 1 25 | 0 90 |

Pour tous les articles non signés : MARION et VIGNAL.

A VENDRE
OU A LOUER DE SUITE
AUBERGE DE LA TREILLE
Rue des Planches, 45
A ROANNE

Avec Cour, Remise, Ecurie, Jardin, et pouvant servir à différents commerces. Pour les renseignements, s'adresser à M. SUBRIN (Petrus).

A VENDRE
PAILLE
BOUQUILLES NEUVES
de toutes formes
CLOCHES POUR JARDIN
Bouquilles de toutes sortes
S'adresser hôtel SAINT-LOUIS, à 947
Roanne.

Vente au grand rabais.
D'engrais de première qualité à 10 francs les 100 kilos au lieu de 20.
Ecrire au Liquidateur de la **Sabot-Brité-Stéphanoise**, chez M^e BURET, notaire à Saint-Etienne, rue de Foy, 6.
12

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le docteur **PLASSARD** prévient ses clients qu'il demeure au premier de la maison Vadon, ancien logement de M^e Dumont, notaire, à l'angle de la rue du Collège et de la rue de Cadore.
9

A VENDRE
Avoines, Foins et Pailles
S'adresser à M. GRIVOLAT, magasin Limousin, à Roanne. 6

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT - MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom 12-1 908

ATLAS

DE

DÉFENSE NATIONALE

Sous ce titre : *Atlas de la défense nationale*, cartes des départements envahis ou menacés par l'ennemi, la librairie HACHETTE publie un recueil indispensable à tous ceux qui veulent suivre les péripéties de la lutte suprême engagée pour le salut de la patrie. Ces cartes de la Seine, Seine-et-Oise, Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne, Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haute-Saône, Doubs, Bas-Rhin, Haut-Rhin, sont exécutées de la façon la plus complète, tant d'après les cartes de l'état-major que d'après des documents locaux vérifiés sur place, par M. JOANNE et par ses collaborateurs, et qui ont été soumis à la révision des hommes spéciaux de chaque département. Elle sont donc d'une exactitude absolue. Elle contiennent toutes les indications typographiques les plus minutieuses : fleuves, rivières, grandes routes, chemins de communications, chemins de fer, relief du terrain, bois, étangs, canaux, et la nomenclature la plus étendue des villes fortifiées, des chefs-lieux d'arrondissement, de canton et même les communes importantes. La large échelle sur laquelle elles sont établies permet de suivre pas à pas la marche des armées, de se rendre un compte exact des opérations stratégiques et de comprendre tous les détails de cette campagne héroïque qui amène le triomphe de nos armes et la délivrance de notre sol.

La carte du département de la Seine notamment est assez étendue pour permettre d'apprécier la position de tous les forts qui défendent la capitale et le croisement de leurs feux.

PRIX

Dans les bureaux de L'ECHO ROANNAIS : 3 F.



GRAND ASSORTIMENT DE PLUSIEURS MODÈLES
DE
MACHINES A COUDRE
Françaises et Américaines

Systèmes HERTZ et HAUTIN, CALLEBAUT, BERTHIER, MOLLIERE, MAYER, ELIAS HOWE, A. B. HOWE, BARRERE et CAUSSADE, WHEELER, WILSON (Silencieuse), E. BRION, M. MEYRIES

Pour Tailleurs, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, à poser les vieux élastiques, Cordonniers, Tapissiers, Fabricants de brides à sabots
MACHINES POUR FAMILLES DANS TOUS LES PRIX

Piqueuses à canon perfectionnées pour bottines, cousant dans les deux sens. Cette machine, très-avantageuse, peut être employée par les Tailleurs et Tailleuses.
Nouvelle machine américaine à tricoter les bas, pouvant en faire douze paires par jour. — **Bredenses perfectionnées.**
Nouvelle machine à boutonnière faisant toutes les coutures. — Un traité que je viens de faire avec deux des principaux constructeurs à Paris, me permet de livrer à des prix très-modérés d'excellentes machines. — Je peux livrer d'excellentes machines renforcées pour Tailleurs au prix de 250 francs, avec garantie de cinq ans. — A quelque prix que l'on puisse vous offrir des machines à coudre, mon traité me permet de les céder à meilleur marché.

GRANDES FACILITÉS POUR LES PAYEMENTS
En vendant les machines, le sieur T. MARTIN se charge de former les ouvrières à les faire fonctionner parfaitement. — Il se charge aussi de tous entretiens et réparations des machines.
Atelier et Dépôt chez M. T. MARTIN, quai de l'Isle, n° 5, maison MAHAUT, et rue Sainte-Elisabeth, n° 79, à Roanne.

Diverses Machines d'agriculture, diverses Machines à battre le blé, pour Manège et Locomobile, Faucheuses, Faneuses, Moissonneuses, nouveau Moulin à farine, pour les campagnes, etc. 15

Cordial
PUISSANT

30 ANS DE SUCCÈS

Vulnérable
SOUVERAIN

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

D'un goût très-agréable, facilite supérieurement la digestion, réchauffe l'estomac, fortifie les intestins et calme les maux de tête et les nerfs.

C'est un préservatif infailible contre les maladies épidémiques, et notamment contre la **PETITE VÉROLE**, car quelques gouttes suffisent pour dissiper à l'instant le moindre malaise.

On s'en sert aussi comme Eau de toilette, et c'est le dentifrice qui purifie et parfume le plus délicieusement l'haleine.

En flacons cachetés à 2 fr. et 4 fr., portant le cachet et la signature de l'inventeur : H. de RICQLÈS, cours d'Herbouville, 9, A LYON.

DEPOTS dans les maisons de pharmacie, de parfumerie et d'épicerie fines. — Exiger sur les flacons la signature de H. de RICQLÈS.

ON TROUVERA
A L'IMPRIMERIE MARION ET VIGNAL

Certificat modèle n° 5 — pour Soutien de Famille.
Certificat modèle B — pour fils d'une femme actuellement veuve.
Certificat modèle A — pour aîné d'orphelins de père et de mère.
Certificat modèle n° 2 — comme ayant un frère sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement.
Certificat modèle n° 9 — pour fils d'un père entré dans sa soixante-dixième année.
Certificat de bonne vie et mœurs — pour les remplaçants.
Certificat modèle Q n° 3 — pour frère d'un militaire mort en activité de service.

ALMANACH

DE

L'UNION CATHOLIQUE

Pour l'année 1871. Joli in-18 sur beau papier : 0,15 c.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET ALMANACH

Calendrier. — France, tu vaincras si tu as la foi pratique. — Les deux fous. — La mort vient toujours. — La vraie science. — Epigramme sur un borgne. — Beau trait d'un général suisse. — Le travail. — L'irréflexion. — L'avis d'un avocat. — Réponse d'un meunier. — Epitaphe d'un maire. — Les éphémères. — Leçon d'un musulman à un catholique. — La double prière. — Du côté du ciel.

Pour paraître dans la première quinzaine de janvier

LES MENSONGES DE L'IMPIÉTÉ

Par A. DEVOILLE, joli in-18. Prix : 4 fr. 50

AU BUREAU DE L'UNION CATHOLIQUE

Œuvre fondée par M. Ant. PERISSE, rue Mercière, 47, au 3^e

LYON